

# **NON** à un vol organisé aux dépens de la collectivité et à une scandaleuse incitation à la fraude !

**La loi fédérale existante supprime déjà les procédures pénales encourues par les fraudeurs du fisc repentis. Mais la nouvelle loi genevoise offre bien plus qu'une telle «amnistie fiscale» : les fraudeurs gardent 70% des montants qu'ils ont soustrait à la collectivité depuis 10 ans !**

C'est un peu comme si on faisait grâce de leur peine à des cambrioleurs repentis, en leur offrant - en plus ! - de conserver trois-quarts de leur butin !

## ◆ **Deux poids, deux mesures aux dépens des contribuables honnêtes**

Avec cette loi, à revenu égal, des contribuables honnêtes paieront bien plus que des fraudeurs. Pire, des contribuables modestes seront plus taxés que des gros revenus amnistiés... et récompensés pour leur délit !

Ceux qui paient correctement leurs impôts passeront pour des idiots aux yeux de fraudeurs qui se frotteront les mains et se rempliront les poches sur le dos de la collectivité. C'est immoral et va à l'encontre des règles élémentaires de la citoyenneté.

## ◆ **Une loi qui viole les règles de droit**

En prônant le «qui a plus, paiera moins», cette loi viole gravement le principe de l'égalité devant l'impôt et de le principe de contributions adaptées aux moyens de chacun.

## ◆ **Faire de la fraude fiscale un sport cantonal ?**

Vingt des vingt-trois cantons suisses se satisfont d'appliquer l'amnistie fédérale pour encourager les contribuables amnésiques à ressortir leurs magots planqués. Avec cette loi, Genève deviendrait le canton le plus laxiste pour ceux qui érigent en sport ce délit qu'est la fraude fiscale.

## **Accepter cette «amnistie cantonale» est non seulement immoral :**

- C'est récompenser les fraudeurs avec un cadeau de 70 % de ce qu'ils auraient dû payer.
- C'est priver la collectivité de ressources nécessaires pour les soins, l'éducation, les infrastructures, la sécurité...
- C'est cautionner le vol au dépens de la République et canton de Genève et de l'ensemble des contribuables honnêtes.

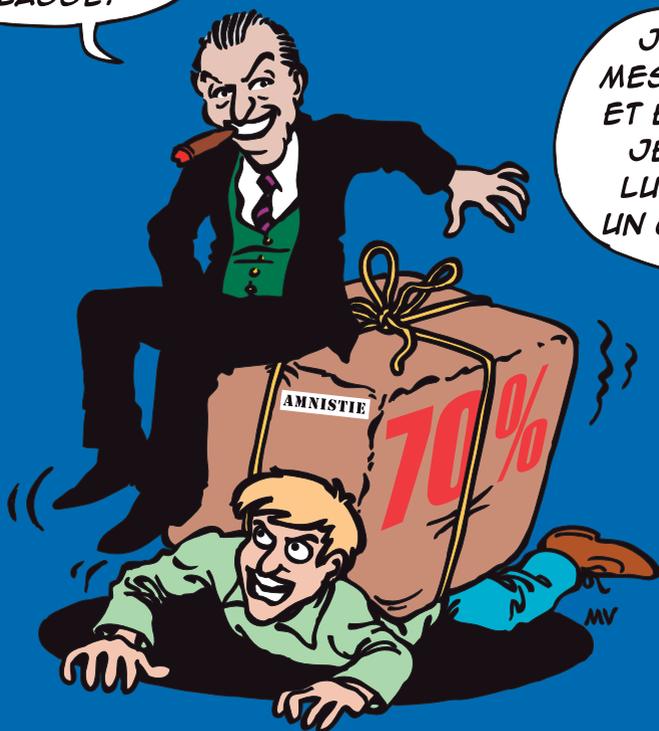
**POUR NE PAS ÊTRE LES DINDONS DE LA FARCE :**

# **NON à l'«amnistie fiscale» cantonale le 13 février 2011**

**Disent notamment NON à cette loi:** Association de défense et de détente de tous les retraités et des futurs retraités (AVIVO) • Association de lutte contre la précarité et les injustices (ALCIP) • ATTAC-Genève • Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) • Défense des aînés, des locataires, de l'emploi et du social (DAL) • Ensemble à Gauche • Jeunesses socialistes (JS) • Les Verts (Parti écologiste genevois) • Parti du Travail - Genève • Parti socialiste genevois (PSG) • solidaritéS - Genève • Syndicat des services publics (SSP/Vpod Genève) • Syndicat interprofessionnel de travailleuses et de travailleurs (SIT) • Syndicat UNIA-Genève • United Black Sheep (UBS)...

LA FRAUDE  
C'EST  
CLASSE!

JE PAIE  
MES IMPÔTS  
ET EN PLUS  
JE DOIS  
LUI FAIRE  
UN CADEAU!



**NON À UNE LOI FISCALE  
IMMORALE ET ILLÉGALE!**

**COMITÉ UNITAIRE: NON À L'AMNISTIE FISCALE!**